

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

10788/92 (Presse 240)

1629th Council meeting

- RESEARCH -

Brussels, 9 December 1992

President: Mr William WALDEGRAVE

Chancellor of the Duchy of Lancaster
with responsibility for Science

THIRD FRAMEWORK PROGRAMME OF COMMUNITY ACTIVITIES IN THE FIELD OF
RTD (1990-1994)

The Council held a very detailed discussion on the supplementary financing to be provided for under the Third Framework Programme of Community activities in the field of research and technological development (1990-1994).

It was noted that, at its meeting on 12 October 1992, the Council had:

- agreed that some financial supplement could be appropriate subject to the definition of the financial perspectives for 1993-1997;
- noted the need to reflect as far as possible the existing proportional balance between activities established within the Framework Programme.

At the end of the discussion the President drew the following conclusions:

"The Presidency:

Recognises the desirability of the Council agreeing supplementary funding for the Third Framework Programme in the interests of maintaining continuity of research activities until the end of 1994;

Recognises the Council's wish to take a decision on this question before the end of 1992;

Notes the Opinion given by the European Parliament, particularly on the possible distribution of any supplementary funding;

Notes that, until the fourth Framework Programme comes into operation, the Commission intends to continue expenditure on promotion, support and monitoring activities ("APAS");

Considers that:

- early agreement by the Council on a figure for supplementary funding is most likely to be achieved within the range 750 to 900 MECU; and
- such a figure should be distributed on a proportional basis, with two Energy programmes, Fusion and Non-Nuclear Energy, receiving a more than proportional increase (the precise amounts depending on need and the overall figure agreed);
- undertakes to make the necessary arrangements to enable the Council to reach a common orientation before the end of the year."

FOURTH FRAMEWORK PROGRAMME OF COMMUNITY ACTIVITIES IN THE FIELD OF
RTD (1994-1998)

The Council held a policy debate on the Commission staff paper on the 4th Framework Programme (FP) on Community activities in the field of RTD (1994-1998).

Discussions centred on the structure and scope of the FP, implementing mechanisms and the management of the FP.

Pending the formal proposal from the Commission, discussions on the 4th Framework Programme will continue under the Danish Presidency.

THE EUROPEAN COMMUNITY AND SPACE

The Council noted the Commission's presentation of a communication entitled "The European Community and space; challenges, opportunities and new actions".

The communication is both an update and an extension of the Commission's first communication of July 1988 with a view to defining the principles of Community involvement in the European space effort.

INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR PROMOTING SCIENTIFIC CO-OPERATION IN
THE INDEPENDENT STATES OF THE FORMER SOVIET UNION

The Council took note of the Commission's progress report on the International Association for promoting scientific co-operation in the independent States of the former Soviet Union.

MISCELLANEOUS DECISIONS

Internal market - Cultural goods

Further to an agreement in principle reached at the Council meeting on the Internal Market on 10 November 1992, the Council adopted:

- the Regulation on the export of cultural goods;
- the common position on the Directive on the return of cultural objects unlawfully removed from the territory of a Member State.

(See press release No 9760/92 (Presse 197).)

It should be stressed that the Regulation is due to enter into force on the third day following the publication in the Official Journal of the Directive, which will not be finally adopted until the co-operation procedure with the European Parliament has been completed.



Bruxelles, le 8 décembre 1992.

NOTE BIO (92) 312 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

433

Préparation du Conseil Recherche du mercredi 9 décembre 1992
(V. d'Udekem d'Acoz)

Les Douze se réuniront à Bruxelles mercredi 9 décembre 1992 à partir de 10 h sous la Présidence du Ministre anglais de la Science et du Service Public, Mr. WALDEGRAVE. La Commission sera représentée par le Vice-Président Filippo Maria PANDOLFI, responsable de la Science, la Recherche et le Développement, les Technologies de l'Information et les Télécommunications.

A leur ordre du jour figurent les points suivants :

1. Complément financier du IIIème Programme Cadre de RDT de la CE
(IP(92 591))

Ce point constituera très probablement le point de substance de la réunion du Conseil. Les Douze essaieront de dégager un accord politique sur ce dossier. Aucune décision formelle sur le montant du complément financier ne sera adoptée : le lien entre ce dossier et celui des perspectives financières rend difficile, pour certaines délégations de se prononcer sur un montant global.

Trois questions restent ouvertes :

- montant global du complément : en vue de réduire le spectre des scénarios, la Présidence a exprimé l'intention de suggérer pour la discussion des Ministres, une fourchette allant de 400 à 1 300 Mécus (c'est à dire de 5 à 25 % de l'actuel Programme Cadre); la Présidence souhaite dégager, à l'issue de cette discussion, des orientations utiles qui pourraient être confirmées par la suite;
- répartition du complément entre les programmes spécifiques : un large accord se dessine entre les délégations, et devrait être confirmé le 9, pour une répartition plus que proportionnelle pour la ligne Energie et proportionnelle pour les autres programmes. Au sein de la ligne Energie, un accord plus ou moins unanime existe pour traiter de manière privilégiée les programmes "Fusion" et "Energies non nucléaires". Par contre, les avis divergent à propos du Programme "Fission";
- action centralisée de diffusion et valorisation des connaissances : certaines délégations ne peuvent marquer leur accord sur le principe ou les modalités d'un financement complémentaire sur ce point.

Pour rappel, c'est le 15 juillet 1992 que la Commission, pour éviter une rupture de l'effort de recherche communautaire entre les IIIème et IVème Programmes Cadres, a proposé au Conseil de décider l'octroi d'un complément financier de 1 600 Mécus pour le IIIème Programme Cadre (1990-1994), portant ainsi l'enveloppe budgétaire totale du Programme de 5 700 à 7 300 Mécus. En mettant cette proposition sur la table, la Commission répondait aux souhaits exprimés par le Conseil lors de sa session du 29 avril 1992.

Lors de sa session du 12 octobre dernier, le Conseil a eu un premier échange de vues sur la proposition de la Commission et a convenu, en principe, l'opportunité d'un complément financier en vue d'assurer la continuité des activités communautaires de RDT subordonnée à la définition des perspectives financières pour 1993-1997. Il a pris note de la nécessité que le complément reflète le plus possible l'actuel équilibre proportionnel entre les activités établies dans le IIIème programme cadre tout en tenant compte des secteurs qui présentent des nécessités particulières.

Le Parlement européen a exprimé son avis sur cette proposition en date du 18 novembre dernier. Il propose une augmentation globale variant entre 1 200 et 1 500 Mécus et répartie entre les quinze programmes spécifiques et l'action centralisée. Il souhaite également une augmentation plus que proportionnelle pour la ligne Energie avec une emphase particulière sur les énergies non-nucléaires.

2. IVème Programme Cadre de RDT de la CE (1994-1998) (P(92) 54)

Adopté par la Commission le 30 septembre dernier, ce document fera l'objet d'un débat d'orientation par le Conseil. Ce débat sera structuré sur certaines questions clés relatives notamment à la structure, l'étendue et les principales modalités d'implémentation proposés pour ce IVème Programme Cadre.

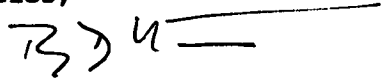
3. La Communauté européenne et l'Espace (P(92) 52)

Cette communication adoptée par la Commission le 23 septembre 1992, fera l'objet d'une présentation orale par le Vice-Président PANDOLFI.

Sous divers, la Commission informera le Conseil de l'état des travaux concernant l'Association internationale pour la promotion de la coopération dans le domaine scientifique dans les Etats indépendants de l'ancienne Union Soviétique.

Au déjeuner, les Douze discuteront de la gestion en matière de Recherche.

Amitiés,


Bruno DETHOMAS

Bruxelles, le 10 décembre 1992.

**NOTE BIO (92) 312 suite 1 AUX BUREAUX NATIONAUX
cc. aux Membres du service du Porte-Parole**

Conseil Recherche du 9 décembre 1992
(V. d'Udekem d'Acoz)

En ce qui concerne le complément financier du IIIème Programme Cadre de RDT de la CE (1990-1994), les Douze se sont séparés sans avoir pu dégager d'accord sur le montant global auquel devrait s'élever ce complément. Le lien entre ce dossier et celui des perspectives financières a rendu difficile, voire impossible, pour certaines délégations de se prononcer, même à titre indicatif, sur un chiffre. Un très large consensus s'est par contre dégagé sur la répartition à faire de ce complément entre les programmes spécifiques du IIIème Programme Cadre : répartition proportionnelle pour tous les programmes spécifiques et plus que proportionnelle pour ceux relevant du domaine énergétique, plus précisément pour celui concernant la "fusion" et celui relatif aux "énergies renouvelables".

Après avoir consacré une grande partie de la réunion à des consultations bilatérales, la Présidence a constaté qu'elle devait limiter les conclusions à des conclusions de la Présidence.

Dans ses conclusions, la Présidence reconnaît, entre autres, le souhait du Conseil de décider un financement complémentaire pour le IIIème Programme Cadre en vue d'assurer la continuité des activités de recherche jusqu'à fin 1994 et de prendre une décision sur cette question avant la fin de 1992. Elle considère notamment qu'un accord au Conseil sur un montant pour ce complément financier semble pouvoir être atteint dans une fourchette allant de 750 à 900 Mécu.

A la lumière des résultats du Sommet d'Edinburgh sur les perspectives financières, le COREPER évaluera lundi 14 décembre les propositions de la Présidence britannique.

Sur le document de la Commission pour le IVème Programme Cadre de RDT de la CE (1994-1998), le Conseil a eu un premier débat d'orientation. Ce débat a montré qu'il existe une base intéressante de consensus mais également quelques points qui doivent être approfondis. Les travaux sur ce document vont, à la lumière de ce premier débat, être poursuivis sous Présidence danoise dans les différentes enceintes institutionnelles.

Enfin, Mr. PANDOLFI a informé le Conseil des progrès réalisés depuis le 12 octobre dernier dans l'établissement de l'Association internationale pour promouvoir la coopération avec les scientifiques des Etats indépendants de l'ancienne Union soviétique. Constituée selon le droit belge, l'Association a comme membres fondateurs, outre la Commission, les 12 Etats membres. La Commission espère qu'aux 4 Mécus dont elle a doté l'Association pour 1992, viendront s'ajouter des contributions financières des Etats membres.

Clôturent la réunion, la Présidence a tenu à souligner l'importance du travail réalisé par le Vice-Président PANDOLFI durant son mandat à Bruxelles. Pour Mr. WALDEGRAVE, "ce mandat a marqué l'histoire de la recherche communautaire. C'est sous son impulsion qu'a été lancé, après une naissance difficile, le IIIème Programme Cadre, c'est grâce à sa ténacité et à son habilité que ce Programme Cadre a pu être mené à bien. Dans le IVème Programme Cadre, le Vice-Président PANDOLFI nous laisse sa vision du futur".

Amitiés,


C. STATHOPOULOS